

SURVEILLANCE EN MAISONS DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

RAPPORT DE LA SEMAINE 23

(DONNÉES JUSQU'AU 08 JUIN 2021 INCLUS)

Table des matières

Résumé.....	2
1. Introduction	3
2. Résultats de la troisième vague (à partir du 15 février 2021).....	4
2.1. Participation.....	4
2.2. Propagation et évolution des cas COVID-19.....	5
2.3. Hospitalisation des résidents en raison du COVID-19.....	8
2.4. COVID-19 parmi le personnel	9
2.5. Couverture vaccinale.....	11
3. Décès COVID-19 dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins	12
4. Résumé de la première vague (jusqu'au 21 juin 2020 inclus).....	15
5. Résumé de la période intervague (depuis 22 juin 2020 jusqu'à 30 août inclus)	19
5.1. Participation.....	19
5.2. Propagation et évolution des cas COVID-19.....	20
5.3. COVID-19 parmi le personnel	23
5.4. Décès COVID-19.....	25
6. Résultats de la deuxième vague (depuis 31 août 2021 jusqu'à 14 février 2021 inclus)	27
6.1. Participation.....	27
6.2. Propagation et évolution des cas COVID-19.....	27
6.3. Hospitalisation des résidents en raison du COVID-19.....	31
6.4. COVID-19 parmi le personnel	32
6.5. Décès COVID-19.....	34
7. Remerciements	36

Résumé

La situation évolue favorable et reste globalement stable dans les MR/MRS, avec de faibles variations hebdomadaires.

- Le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés reste faible en Flandre (0,1/1 000 résidents), en Wallonie (2,2/1 000 résidents) et à Bruxelles (0,5/1 000 résidents). Dans la communauté germanophone, aucun cas COVID-19 confirmé n'a été signalé cette semaine.
- Moins de 0,5 pour cent de MR/MRS belges a signalé une prévalence d'au moins dix cas confirmés parmi les résidents (foyer majeur).
- Le nombre de nouveaux cas COVID-19 hospitalisés parmi les résidents de MR/MRS reste faible (<0,5/1 000 résidents).
- Le nombre de décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS (21 décès) a augmenté légèrement par rapport à la semaine dernière (13 décès).

1. Introduction

Les premiers cas COVID-19 ont été rapportés en Belgique en février 2020. Depuis le début du mois de mars 2020, la collecte systématique de données commençait dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins (MR/MRS); le 18 mars en Flandres, le 20 mars en Wallonie et le 26 mars à Bruxelles et dans la Communauté germanophone. Il y a actuellement 815 MR/MRS en région flamande, 582 en région wallonne (y compris 9 MR/MRS germanophones¹) et 148 dans la région de Bruxelles-capitale (y compris 9 MR/MRS flamandes)².

Les stratégies mises en place pour la surveillance des patients infectés par le COVID-19 en MR/MRS sont différentes selon les régions/communautés. Les régions flamande et wallonne envoient leurs données à Sciensano. De leur côté, les MR/MRS bruxelloises et germanophones utilisent l'outil électronique développé par Sciensano.

Le déroulement de l'épidémie de COVID-19 est divisé en différentes périodes. La première vague s'étend du début de l'épidémie jusqu'au 21 juin 2020, la date à laquelle le nombre de diagnostics était à son niveau le plus bas. Le lundi 22 juin 2020 marque le début de la période intervague. Suite à l'observation d'une augmentation significative et prolongée du nombre de diagnostics, le 31 août est considérée comme la date de début de la deuxième vague. Le lundi 15 février 2021 est considéré comme la date de début de la troisième vague, qui suit directement la deuxième vague. Ce rapport met l'accent sur les résultats de la troisième vague et il ne donne qu'un résumé de la première vague, la période intervague et la deuxième vague à la fin de ce rapport.

Les résultats présentés ci-dessous doivent être considérés comme provisoires et pourront faire l'objet d'une correction rétroactive. Les données sont présentées par région. Étant donné que les MR/MRS sont sous l'autorité des communautés, les données des 9 MR/MRS germanophones sont présentées séparément. Il convient de faire remarquer que les chiffres présentés ici doivent être interprétés avec prudence étant donné que les fluctuations dans les taux de participation ainsi que les différences dans le nombre total des MR/MRS diffèrent entre les régions/communautés.

Les chiffres spécifiques pour les MR/MRS flamandes peuvent également être consultés sur le site internet de l'Agence Zorg en Gezondheid: <https://www.zorg-en-gezondheid.be/cijfers-covid-19>.

¹ Le nombre de MR/MRS a été ajusté en fonction des dernières informations disponibles et reflète la situation au début de l'année 2021.

² Ceci est le nombre de MR/MRS à l'exclusion des résidences-services qui ne sont pas affiliées à une MR ou à une MRS.

2. Résultats de la troisième vague (à partir du 15 février 2021)

Les données ci-dessous sont présentées à partir de 15 février 2021 (semaine 6), la semaine qui marque le début de la troisième vague de l'épidémie en Belgique. Il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins une fois par semaine, le mardi les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 1 et figure 2) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Tout au long de la crise du COVID-19, il y a eu des changements non seulement par rapport la collecte des données, mais la capacité de testing a également fortement augmenté. A présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin 2020, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

2.1. PARTICIPATION

Le nombre de MR/MRS ayant transmis leurs données au moins une fois cette semaine est resté similaire par rapport aux semaines précédentes. Au cours de cette semaine (du mercredi au mardi inclus), 79% des MR/MRS en Flandre, 95% des MR/MRS en Wallonie, 72% des MR/MRS à Bruxelles et 89% des MR/MRS dans la Communauté germanophone ont enregistré leurs données au moins une fois. Le mardi 8 juin 2021, le taux de participation était de 69% en Flandre, 62% en Wallonie, 54% à Bruxelles et 78% dans la Communauté germanophone.

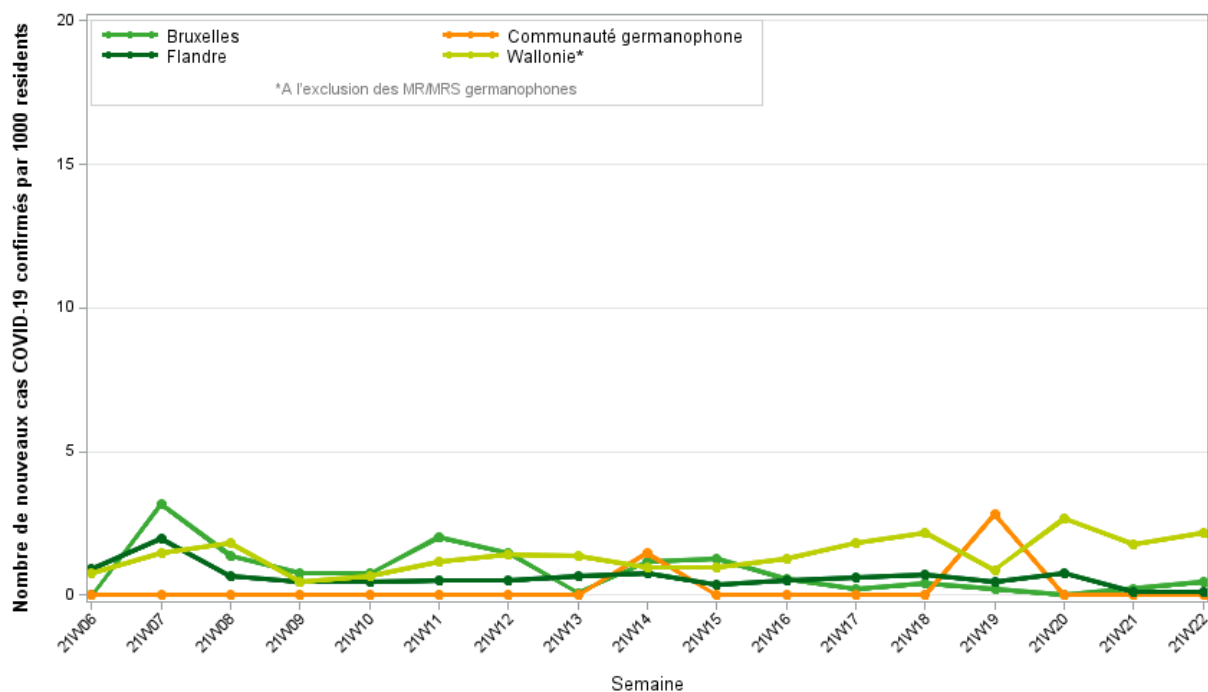
2.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le 8 juin 2021, le nombre total de résidents (prévalence) ayant une infection COVID-19 **confirmée** dans les MR/MRS est de 0,4/1 000 résidents en Flandre; de 2,9/1 000 résidents en Wallonie; de 0,5/1 000 résidents à Bruxelles et de 0,0/1 000 résidents dans la Communauté germanophone.

Le graphique ci-dessous (figure 1) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, par région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine considérée.

Le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés est resté faible. Entre la semaine 21 (du 26/05 au 01/06 2021) et la semaine 22 (du 02/05 au 08/06 2021), le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés parmi les résidents a augmenté légèrement à Bruxelles (de 0,2 à 0,5/ 1 000 résidents) et en Wallonie (de 1,8 à 2,2/1 000 résidents). En Flandre le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés est resté stable (0,1/1 000 résidents). Dans la communauté germanophone, aucun cas COVID-19 confirmé n'a été signalé cette semaine.

Figure 1 : Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 17 février – 08 juin 2021



Depuis le 15 février 2021, 39% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID19 **confirmé** et une prévalence d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 18% et 5% des MR/MRS.

Le tableau 1 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux ou dix cas COVID-19 **confirmés** à partir du 15 février 2021 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux ou dix cas **possibles et confirmés** de COVID-19 depuis le 15 février 2021.

Tableau 1: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés et possibles ou confirmés de COVID-19, par région/communauté, 15 février 2021 – 08 juin 2021

Région/communauté	% MR/MRS au moins un cas		% MR/MRS au moins deux cas		% MR/MRS au moins dix cas	
	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé
Flandre (N=815)	55	33	33	18	8	6
Wallonie (N=573)	49	43	26	18	6	5
Bruxelles (N=148)	51	49	28	18	5	4
Communauté germanophone (N=9)	63	50	0	0	0	0

Les graphiques ci-dessous (figure 2) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période du 15 février 2021 jusqu'au 8 juin 2021 (le mardi) par rapport au nombre de MR/MRS ayant participé ce jour-là. Le tableau 2 présente les chiffres qui constituent le graphe.

Par rapport à la semaine dernière, le pourcentage de MR/MRS belges ayant rapporté au moins un cas COVID-19 confirmé a diminué de 4% à 3% au niveau national. Moins de 0,5 pour cent des MR/MRS belges a signalé une prévalence d'au moins dix cas confirmés parmi les résidents (foyer majeur).

Tableau 2: Pourcentage (%) de MR/MRS avec au moins un, au moins deux ou au moins dix cas COVID-19 confirmés, par région/communauté, le mardi (08 juin 2021)

Région/communauté	% MR/MRS avec au moins un cas confirmé*	% MR/MRS avec au moins deux cas confirmés*	% MR/MRS avec au moins dix cas confirmés*
Flandre	1	<0,5	<0,5
Wallonie	6	1	<0,5
Bruxelles	4	0	0
Communauté germanophone	0	0	0

* % basé sur le nombre de MR/MRS participantes le 08/06/2021 pour cette région/communauté.

Figure 2 : Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 16 février – 08 juin 2021
 Figure 2a : Pourcentage de MR/MRS avec au moins un cas COVID-19 confirmé le mardi

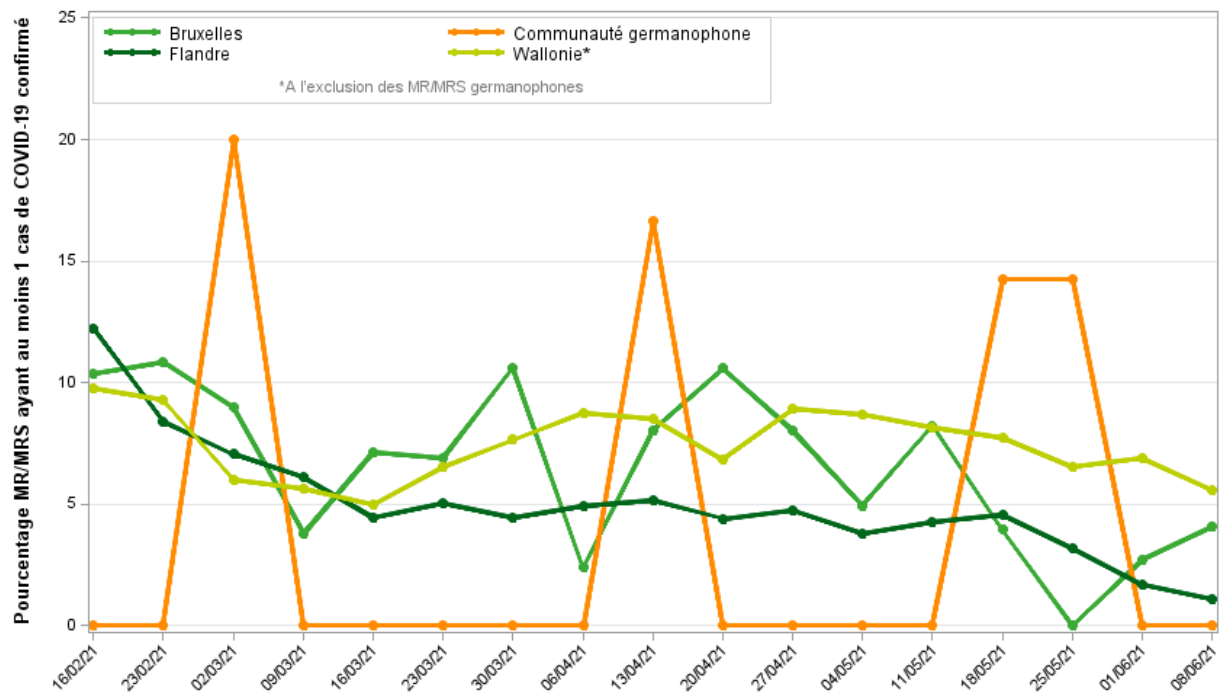


Figure 2b : Pourcentage de MR/MRS avec au moins deux cas COVID-19 confirmés le mardi

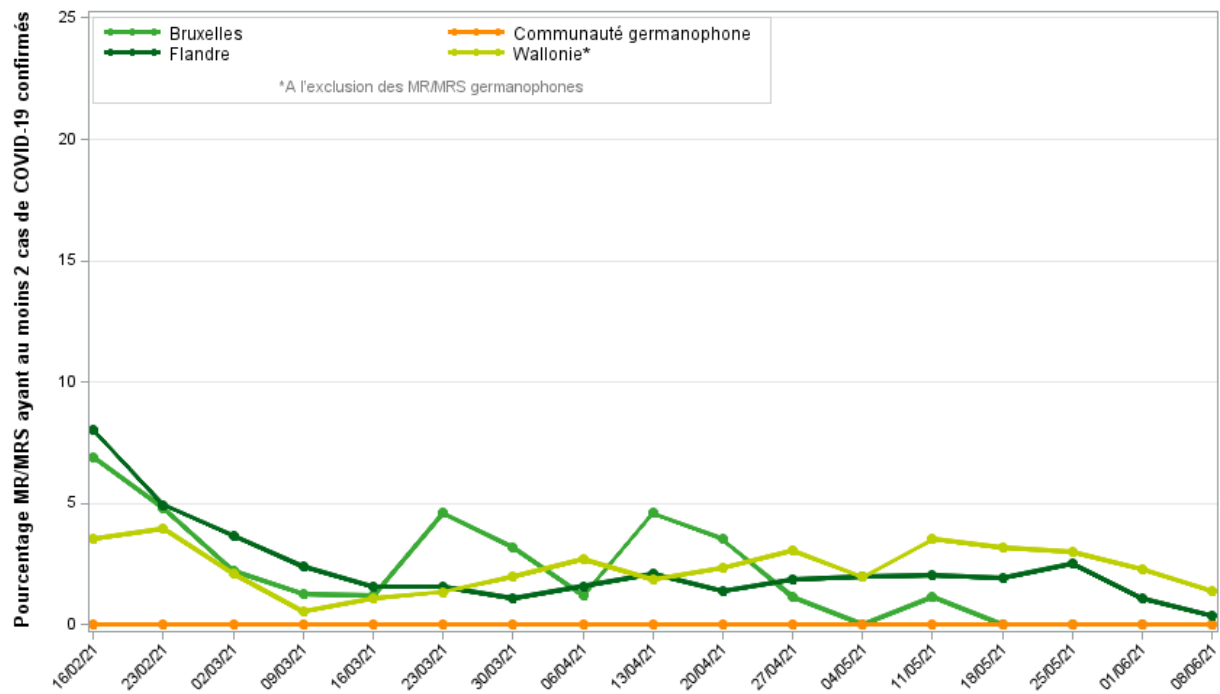
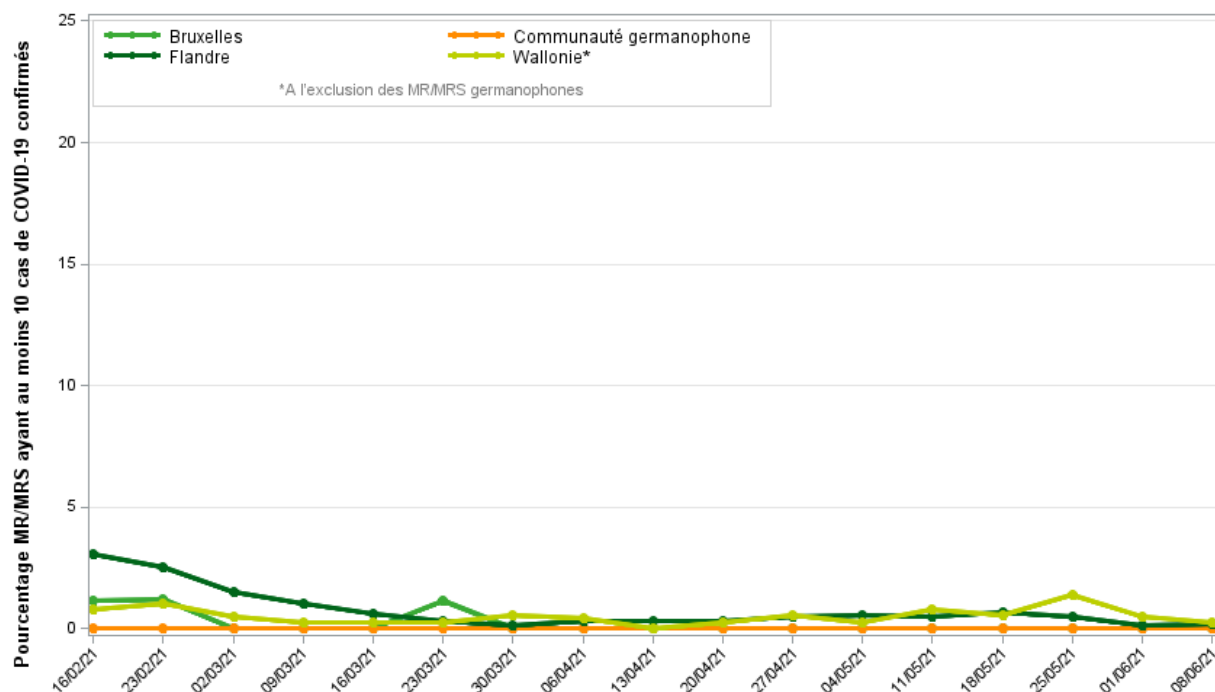


Figure 2c : Pourcentage de MR/MRS avec au moins dix cas COVID-19 confirmés le mardi



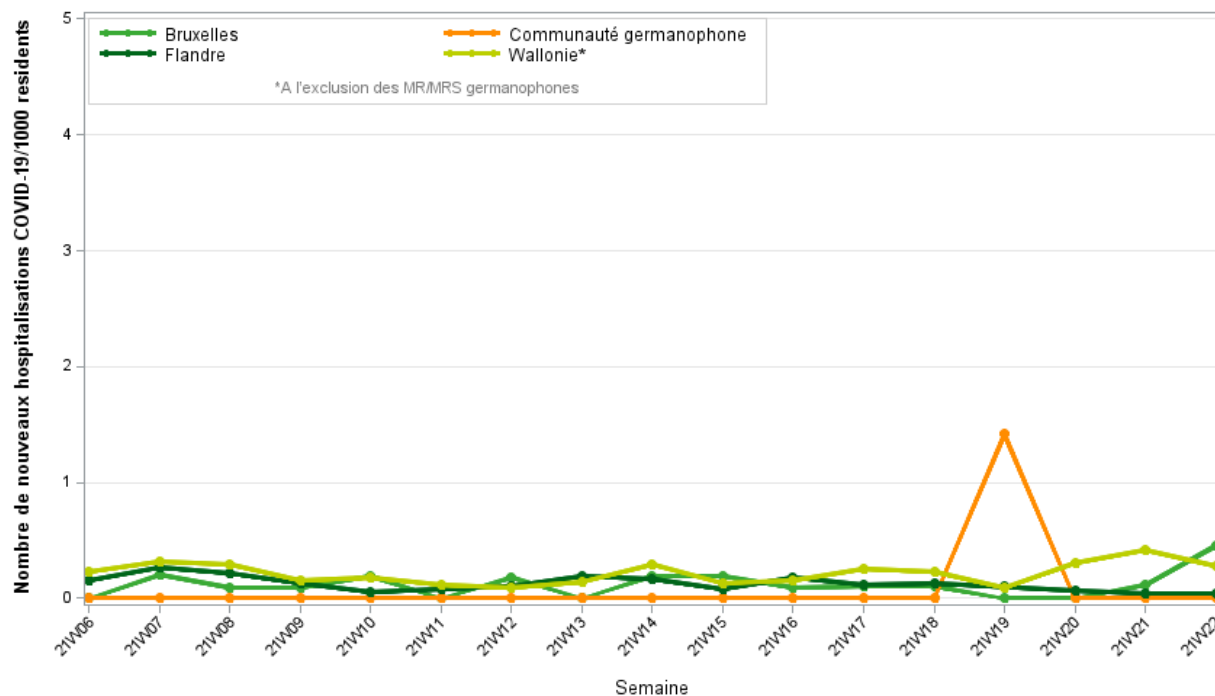
2.3. HOSPITALISATION DES RÉSIDENTS EN RAISON DU COVID-19

Le graphique ci-dessous (figure 3) montre l'incidence du nombre d'hospitalisations des résidents des MR/MRS en raison d'une infection au COVID-19 (**possible et confirmée**). Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine considérée. L'incidence est exprimée par semaine (du mercredi au mardi) pour 1 000 résidents et par région/communauté. Cela signifie que la somme du nombre de nouvelles hospitalisations est indiquée sur le graphique une fois par semaine.

Etant donné que les hospitalisations dues à une infection possible ou confirmée au COVID-19 peuvent affecter le fonctionnement des MR/MRS et la charge des hôpitaux, ces données sont présentées ensemble sur le graphique. Les cas possibles de COVID-19 peuvent également devenir des infections confirmées après admission à l'hôpital (informations que nous ne collectons pas dans cette surveillance).

Au cours de la semaine 22 (de 02/05 au 08/05 2021), le nombre de nouvelles hospitalisations de résidents de MR /MRS pour COVID-19 (possibles et confirmés) est inférieur à 0,5 pour 1000 résidents en Flandre, Wallonie et à Bruxelles. Dans la communauté germanophone, aucun cas COVID-19 hospitalisé n'a été déclaré au cours de la semaine 22.

Figure 3: Incidence des hospitalisations en raison du COVID-19 (possibles et confirmées) dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par semaine, et par région/communauté, 16 février 2021 – 08 juin 2021



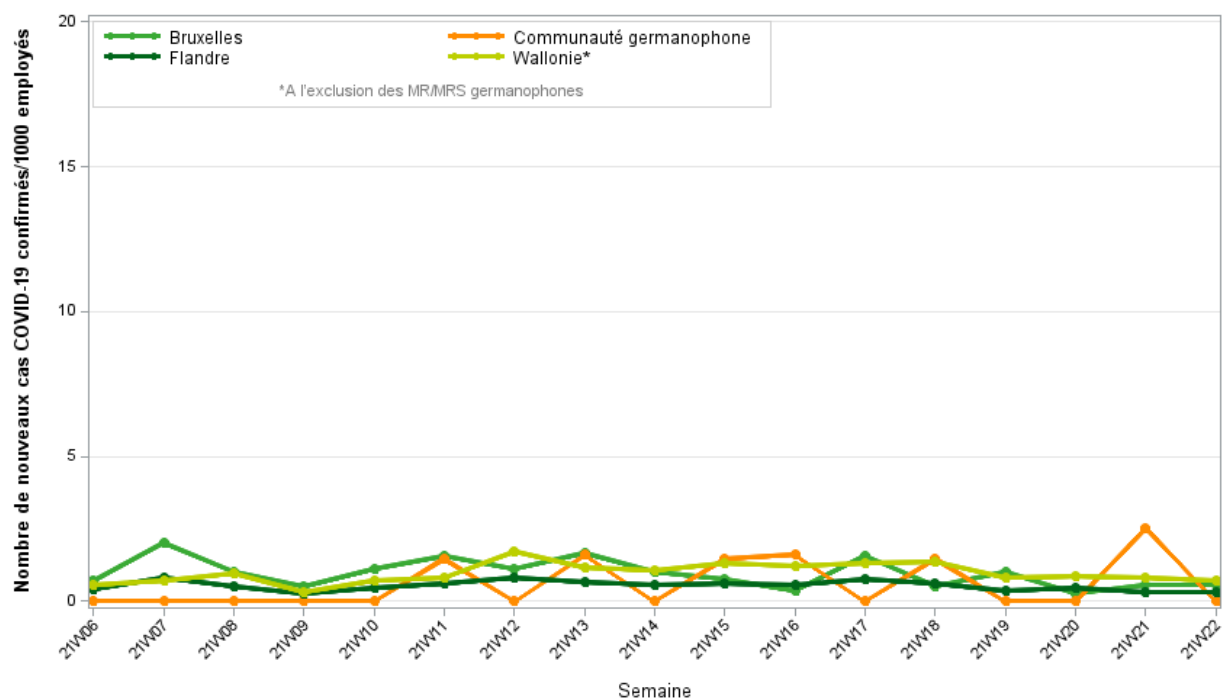
2.4. COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine en question. Pour Bruxelles et la Communauté germanophone, il s'agit du statut du personnel au 01/03/2020 et pour la Flandre du statut du personnel au début du mois d'avril 2020. Pour la Wallonie, il s'agit du statut du personnel au 12 mai 2020 ou, en l'absence de ce dénominateur, d'une estimation basée sur les données de 2007.

Le graphique ci-dessous (figure 4) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, par région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine en question.

Le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés pour 1 000 employés est resté faible (<0,8/1 000 résidents) avec de petites fluctuations hebdomadaires dans toutes les régions/communautés au cours de la troisième vague. Le 8 juin 2021, 4,3% des cas confirmés parmi les employés était au travail en étant symptomatique³.

Figure 4: **Incidence par semaine** des cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel des MR/MRS belges pour 1 000 employés, par région/communauté, 16 février – 08 juin 2021



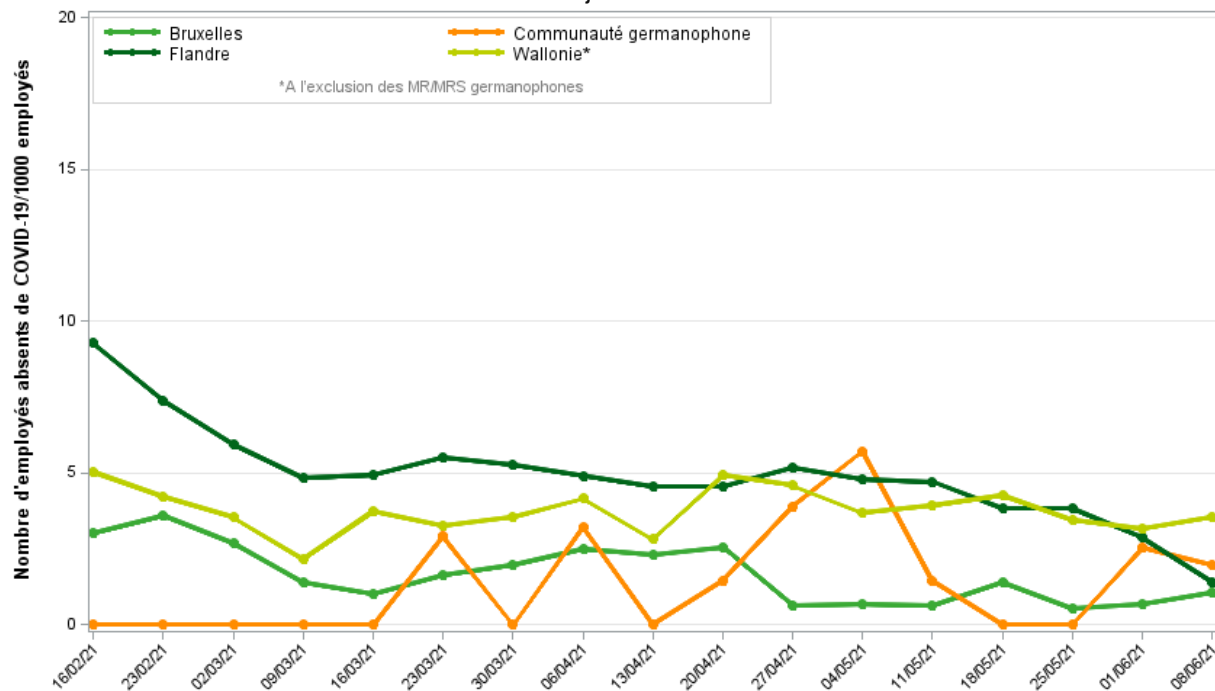
La figure 5 indique le nombre d’employés absents en raison d’une infection COVID-19 **possible ou confirmée** pour 1 000 employés. Étant donné que le nombre d’employés absents en raison d’une possible infection par COVID-19 et le nombre d’employés absents en raison d’une infection confirmée par COVID-19 affectent le fonctionnement de l’établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur la base d’un seul jour fixe dans la semaine (le mardi).

Le nombre d’employés absents en raison d’une infection COVID-19 possible ou confirmée n’est donc qu’une partie et une sous-estimation de l’absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d’autres raisons, par exemple pour des maladies chroniques ou pour un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte.

³ Ces données ne sont pas disponibles pour la Flandre.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée est resté faible, avec de petites fluctuations hebdomadaires dans toutes les régions/communautés au cours de la troisième vague. Par rapport à la semaine dernière, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée a diminué en Flandre et dans la Communauté germanophone, mais a augmenté en Wallonie et à Bruxelles. Cependant, cela concerne un petit nombre d'employés dans toutes les régions/communautés ($\leq 4/1\ 000$ employés).

Figure 5: **Prévalence** du nombre de personnel absent dû à une infection **possible ou confirmée** par le COVID-19 dans les MR/MRS belges pour 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 16 février – 08 juin 2021.



2.5. COUVERTURE VACCINALE

Les résultats concernant la couverture vaccinale sont disponibles dans le [bulletin épidémiologique hebdomadaire COVID-19](#) (section Vaccination).

3. Décès COVID-19 dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès, de sorte que les résidents des MR/MRS qui meurent à l'hôpital sont généralement comptés dans les décès à l'hôpital. Nous présentons ici la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS survenus en MR/MRS ou à l'hôpital en fonction des différentes périodes de l'épidémie. Ce chapitre présente les décès parmi les résidents des MR/MRS ayant une infection COVID-19 possible ou confirmée afin de rester cohérent avec les autres rapports et de suivre la tendance au cours du temps.

Depuis le début de l'enregistrement, 51,2% du nombre total de décès COVID-19 en Belgique (25 043 décès) étaient des résidents de MR/MRS (12 830 décès) (Tableau 3).

Tableau 3 : Décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS par rapport au total des décès COVID-19 (situation au 6 juin 2021)

	Flandre		Bruxelles		Wallonie		Communauté germanophone		Belgique	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
≤ 21 juin 2020	3 001	63,1%	900	60,9%	2 135	64,7%	36	58,1%	6 076	63,3%
22 juin au 30 août 2020	86	51,8%	17	29,8%	47	50,5%	0	0%	150	47,5%
≥ 31 août 2020 au 14 février 2021	3808	60,9%	429	35,5%	1 960	44,5%	28	31,8%	6 225	52,1%
≥ 15 février 2021	229	15,6%	32	6,4%	119	10,0%	3	16,7%	383	12,0%
Total	7 124	56,3%	1 378	42,5%	4 261	47,4%	67	39,9%	12 830	51,2%

Les foyers d'assistance et autres institutions de soins de longue durée ne sont pas inclus.

Depuis le 15 février 2021, 383 décès COVID-19 sont survenus parmi les résidents de MR/MRS, dont 192 décès dans les MR/MRS et 190 décès à l'hôpital (Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos et des maisons de repos et de soins (MR/MRS), par lieu de décès, en fonction des différentes périodes de l'épidémie (situation au 6 juin 2021)

	Flandre		Bruxelles		Wallonie		Communauté germanophone		Belgique	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
≤ 21 juin 2020										
Hôpital	420	14%	296	33%	590	28%	3	8%	1 309	22%
MR/MRS	2 581	86%	604	67%	1 526	71%	32	89%	4 743	78%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	19	1%	1	3%	20	<0,5%
Total	3 001	100%	900	100%	2 135	100%	36	100%	6 072	100%
22 juin au 30 août 2020										
Hôpital	30	35%	11	65%	26	55%	0	0%	67	45%
MR/MRS	56	65%	6	35%	21	45%	0	0%	83	55%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	86	100%	17	100%	47	100%	0	100%	150	100%
≥ 31 août 2020 au 14 février 2021										
Hôpital	935	25%	199	46%	568	29%	10	36%	1 712	28%
MR/MRS	2 873	75%	230	54%	1 392	71%	18	64%	4 513	72%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	3 808	100%	429	100%	1 960	100%	28	100%	6 225	100%
≥ 15 février 2021										
Hôpital	97	42%	28	88%	62	52%	3	100%	190	50%
MR/MRS	132	58%	4	13%	56	47%	0	0%	192	50%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	1	1%	0	0%	1	<0,5%
Total	229	100%	32	100%	119	100%	3	100%	383	100%
Période complète										
Hôpital	1 482	21%	534	39%	1 246	29%	16	24%	3 278	26%
MR/MRS	5 642	79%	844	61%	2 995	70%	50	75%	9 531	74%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	20	<0,5%	1	1%	21	<0,5%
Total	7 124	100%	1 378	100%	4 261	100%	67	100%	12 830	100%

Entre le 31 mai et le 6 juin 2021, 21 résidents de MR/MRS sont décédés, dont 11 en MR/MRS (5 en Flandre et 6 en Wallonie) et 10 à l'hôpital (1 en Flandre, 8 en Wallonie et 1 à Bruxelles). Par rapport à la semaine dernière (13 décès), le nombre total de décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS a augmenté légèrement. Les données les plus récentes sont préliminaires (figure 6).

Figure 6: Décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), 15 février – 06 juin 2021

Figure 6a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

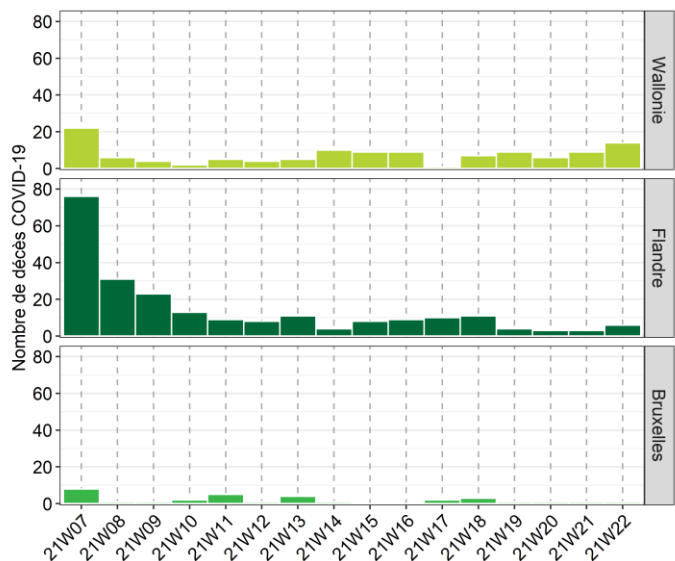


Figure 6b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

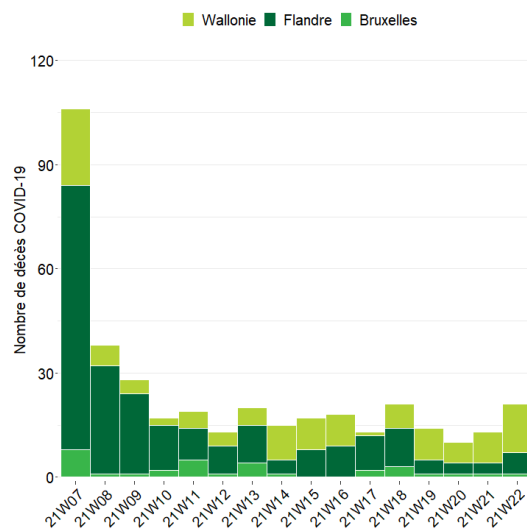


Figure 6c : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par semaine et par région

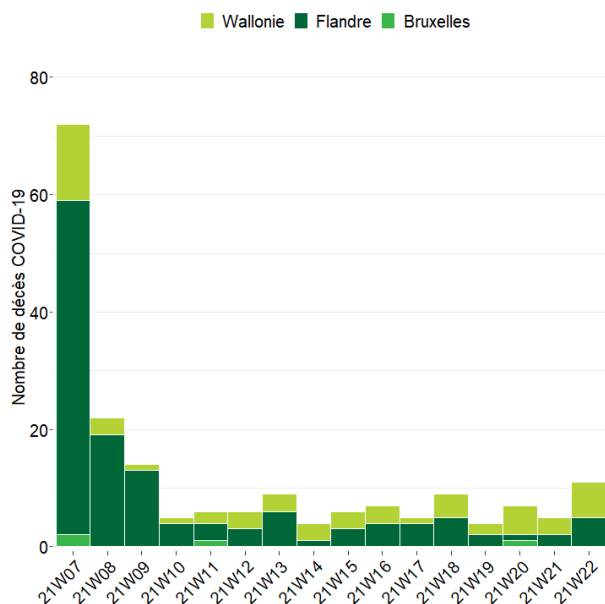
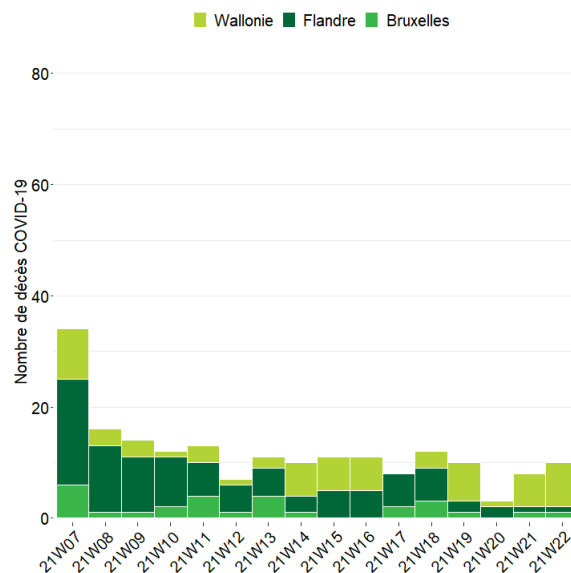


Figure 6d: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par semaine et par région



Des figures similaires pour la première vague, la période inter-vague et la deuxième vague se trouvent dans les résumés de la période respective ci-dessous.

4. Résumé de la première vague (jusqu'au 21 juin 2020 inclus)

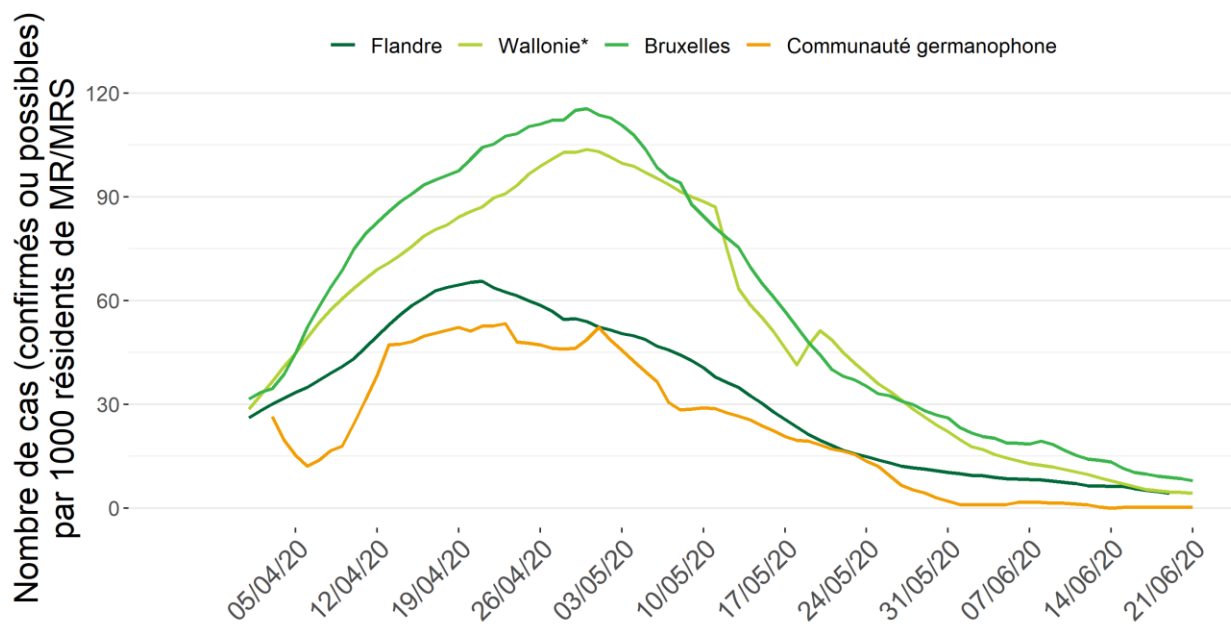
Nous résumons ci-dessous la situation épidémiologique des MR/MRS pendant la première vague (du 1^{er} avril au 21 juin inclus). Au début de la collecte des données, il n'était pas possible de tester les résidents des MR/MRS. C'est la raison pour laquelle les cas COVID-19 possibles ont également été comptabilisés.

Au cours de cette vague, les instances compétentes ont demandé aux MR/MRS d'enregistrer quotidiennement les données, également le week-end. Le taux de participation médian au cours de la première vague était de 81% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu le 14 avril (92%), après quoi il a progressivement diminué pour atteindre un taux de participation minimum de 18% le samedi 20 juin.

Etant donné que des données sur le nombre de nouveaux cas COVID-19 n'étaient pas disponibles pour toutes les MR/MRS pendant la première vague, il n'a pas été possible de tracer l'incidence et c'est donc la prévalence qui est rendue ici. Le graphique ci-dessous (figure 7) indique la prévalence (moyenne sur 7 jours) des cas COVID-19 possibles ou confirmés dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, par jour et par région/communauté d'avril au 21 juin 2020 inclus. Si une région/communauté bien définie connaît des foyers épidémiques, le graphique les indique également. Le 12 mai, la Wallonie est passée à l'utilisation d'un nouvel outil, ce qui peut expliquer le mouvement (baisse les 12 et 13 mai) dans la courbe.

Le nombre de cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR/MRS était le plus élevé le 21 avril en Flandre (68/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 26 avril (106/1 000), le 27 avril (125/1 000) et le 30 avril (69/1 000). Depuis lors, un déclin continu a été observé dans toutes les régions/communautés jusqu'au 16 juin, date à partir de laquelle le chiffre est resté stable. Le 16 juin, le nombre de résidents avec un diagnostic COVID-19 possible et confirmé était de 4/1 000 résidents en Flandres, de 5/1 000 résidents en Wallonie, de 8/1 000 résidents à Bruxelles et de 0/1 000 résidents en Communauté germanophone.

Figure 7: Prévalence des cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR /MRS belges, pour 1 000 résidents par jour (moyenne sur 7 jours), par région/communauté, 1 avril-21 juin 2020

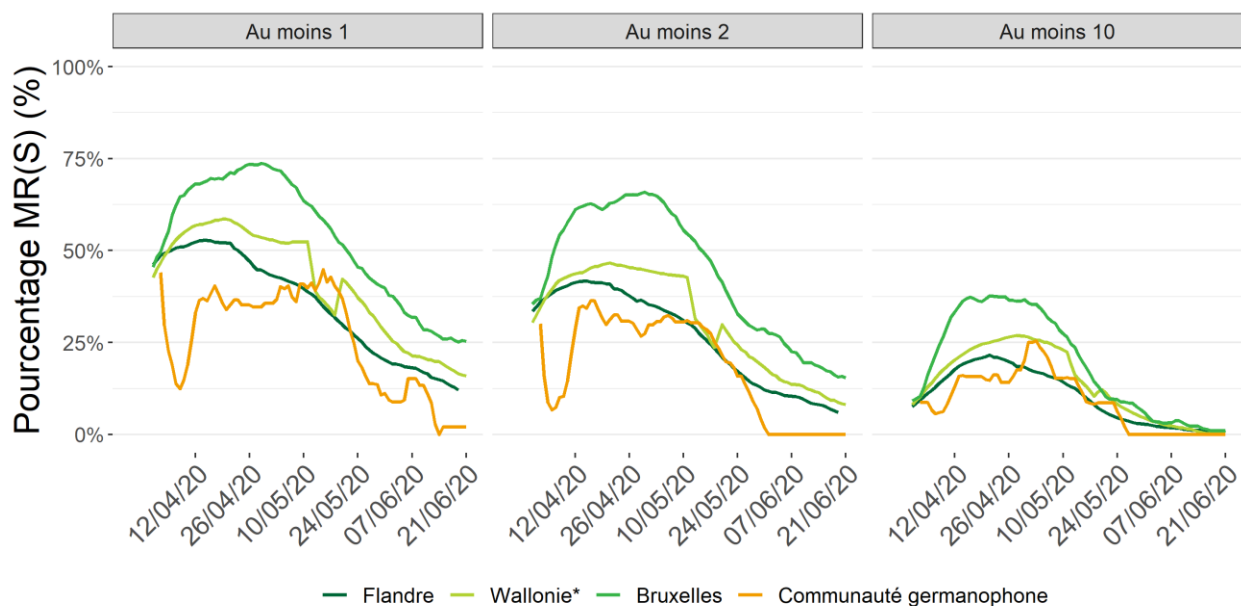


A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. [définition de cas](#)). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois rapportées comme des cas COVID-19 possibles.

Le graphique (figure 8) ci-dessous donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, au moins deux et au moins dix cas COVID-19 ce jour-là (= prévalence) par rapport au nombre de MR/MRS ayant participé jour-là. Depuis début avril, une forte augmentation était visible dans le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (possibles et confirmés). Cette augmentation s'est maintenue jusqu'à la fin avril. Par la suite, une tendance à la baisse est observée dans toutes les régions.

Figure 8: Pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, au moins deux ou au moins dix cas COVID-19 possibles ou confirmés, par jour, 1^{er} avril – 21 juin 2020



*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. [définition de cas](#)). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois apportées comme des cas COVID-19 possibles.

Lors de la première vague, 89% des MR/MRS en Belgique ont rapporté au moins un cas COVID-19 possible et confirmé et une prévalence d'au moins deux cas et dix cas a été mentionnée par respectivement 76% et 40% des MR/MRS. Le tableau 5 indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas COVID-19 possibles ou confirmés pendant la première vague par région/communauté.

Tableau 5: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant rapporté au moins un, au moins deux ou au moins dix cas COVID-19 possibles ou confirmés, 1er avril- 21 juin 2020

Région/communauté	% MR/MRS ayant au moins un cas	% MR/MRS ayant au moins deux cas	% MR/MRS ayant au moins dix cas
Bruxelles (N=147)	93	82	58
Communauté germanophone (N=8)	88	50	25
Flandre (N=814)	91	77	36
Wallonie (N=573)	89	74	41

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès. La figure 9 présente la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS survenus en MR/MRS ou à l'hôpital. Sont présentés ici les décès parmi les résidents des MR/MRS ayant une infection COVID-19 possible ou confirmée afin de rester cohérent avec les autres rapports et de suivre la tendance au cours du temps.

Figure 9: Décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), 10 mars – 21 juin 2020*

Figure 9a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

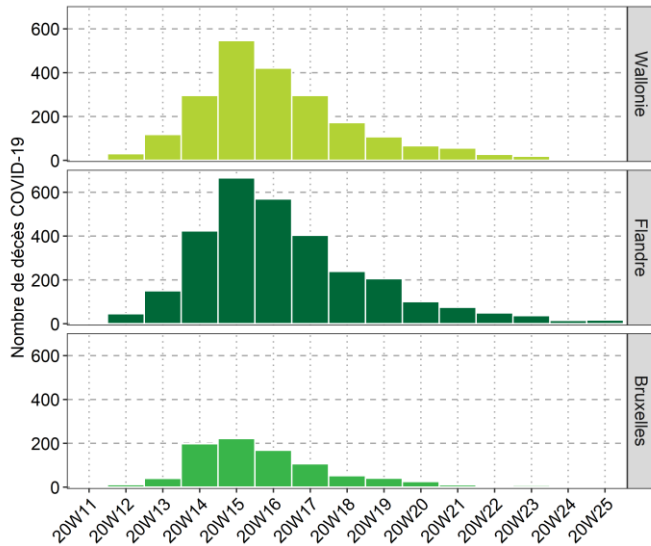


Figure 9b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

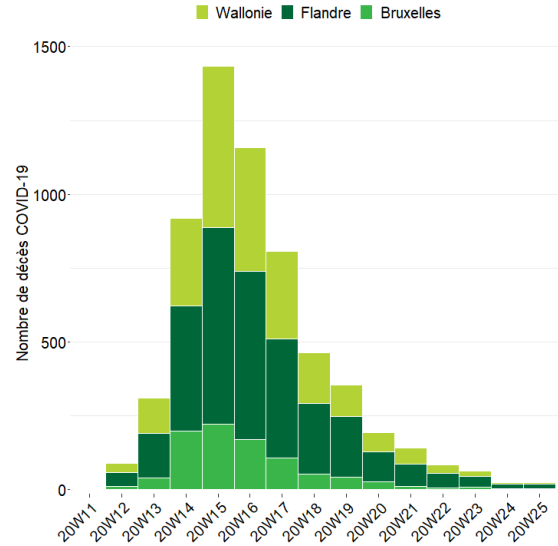


Figure 9c: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par semaine et par région

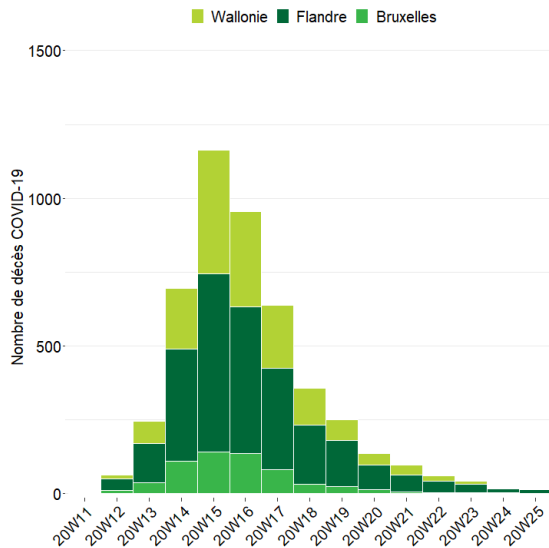
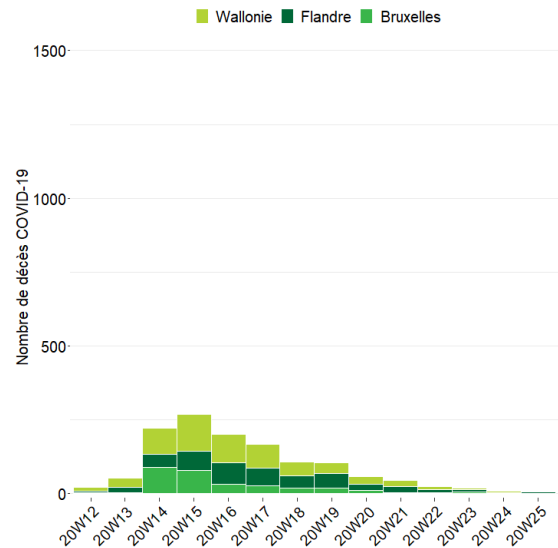


Figure 9d: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par semaine et par région



* Au cours de la première vague, le type de résidence est presque totalement inconnu pour les décès en milieu hospitalier. Par conséquent, un facteur de correction est utilisé lors de la première vague pour estimer le nombre de résidents de WZC décédés à l'hôpital.

5. Résumé de la période intervague (depuis 22 juin 2020 jusqu'à 30 août inclus)

Les données ci-dessous sont présentées à partir de la semaine du 22 juin 2020, lorsque le nombre de diagnostics parmi la population se trouvait au niveau le plus bas. Depuis la fin du mois de juin, nous avons observé que le taux de participation des MR/MRS était en baisse. Pour compenser la charge de travail et le fait que les MR/MRS étaient fatigués d'enregistrer les cas COVID-19, la méthodologie de collecte des données a été adaptée dans les MR/MRS en concertation avec les instances compétentes: Agentschap Zorg en Gezondheid, Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Commission communautaire commune (COCOM) et la Communauté germanophone. Depuis le 1^{er} juillet, il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins 1 fois par semaine (et donc plus quotidiennement) les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 6 et figure 9) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Depuis le 22 juin, nous ne rapportons pas seulement la collecte modifiée des données mais aussi des changements intervenus dans la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). A l'automne, bon nombre d'autres infections respiratoires font leur apparition. En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

5.1. PARTICIPATION

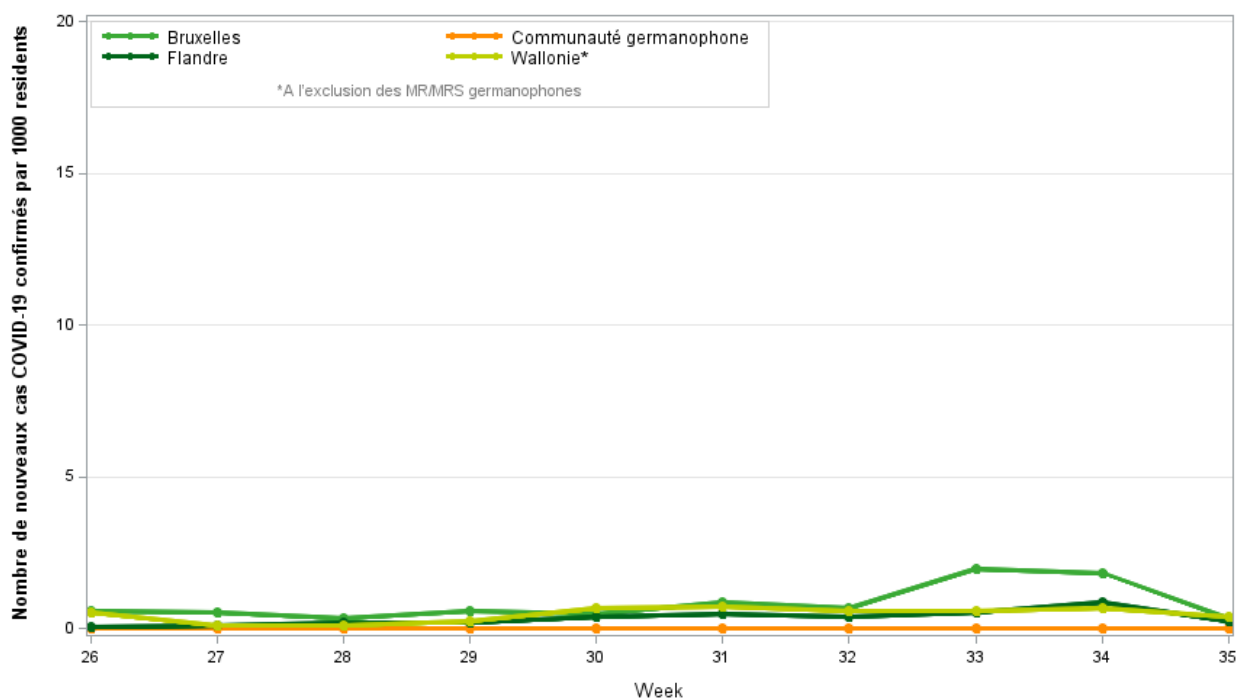
Le taux de participation médian (participation au moins une fois par semaine) au cours de la période intervague était de 91% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu à la semaine 34 (19 – 25 août 2020) (94%) et le plus faible à la semaine 25 (17 - 23 juin 2020) (86 %).

5.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le nombre total de cas COVID-19 **confirmés** (prévalence) dans les MR/MRS est resté stable et était le plus élevé le 11 août en Flandre (4,2/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 23 juin (3,9/1 000), le 30 juin (10,2/1 000) et le 30 juin (2,2/1 000).

Le graphique ci-dessous (figure 10) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS pour lesquels des données ont été enregistré au moins une fois au cours de la semaine considérée. Cette méthode de calcul a été utilisée à partir de la semaine 51 (avec effet rétroactif pour toutes les semaines à partir de la semaine 36). Dans toutes les régions/communautés, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 est resté faible (<2/1 000 résidents) au cours de la période intervague.

Figure 10: Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 24 juin – 1 septembre 2020



Entre le 22 juin et le 30 août 2020, 19% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID-19 **confirmé** et une prévalence d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 9% et 1% des MR/MRS.

Le tableau 6 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés à partir du 22 juin 2020 jusqu'au 30 août 2020 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas possibles et confirmés de COVID-19 à partir du 22 juin 2020 jusqu'au 30 août 2020.

Tableau 6: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés ou possibles et confirmés de COVID-19, 22 juin – 30 août 2020

Région/communauté	% MR/MRS au moins un cas		% MR/MRS au moins deux cas		% MR/MRS au moins dix cas	
	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé
Bruxelles (N=147)	50	33	30	18	6	4
Communauté germanophone (N=8)	0	0	0	0	0	0
Flandre (N=814)	49	17	27	8	2	1
Wallonie (N=573)	37	19	18	8	2	1

Les graphiques ci-dessous (Figure 10) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux et dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période 23 juin – 1 septembre (le mardi). Le pourcentage de MRS signalant au moins un cas, au moins deux cas ou au moins dix cas COVID-19 confirmés est resté stable pendant cette période.

Figure 11: Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 23 juin – 1 septembre 2020
 Figure 11a: Pourcentage de MR/MRS avec au moins un cas COVID-19 confirmé le mardi

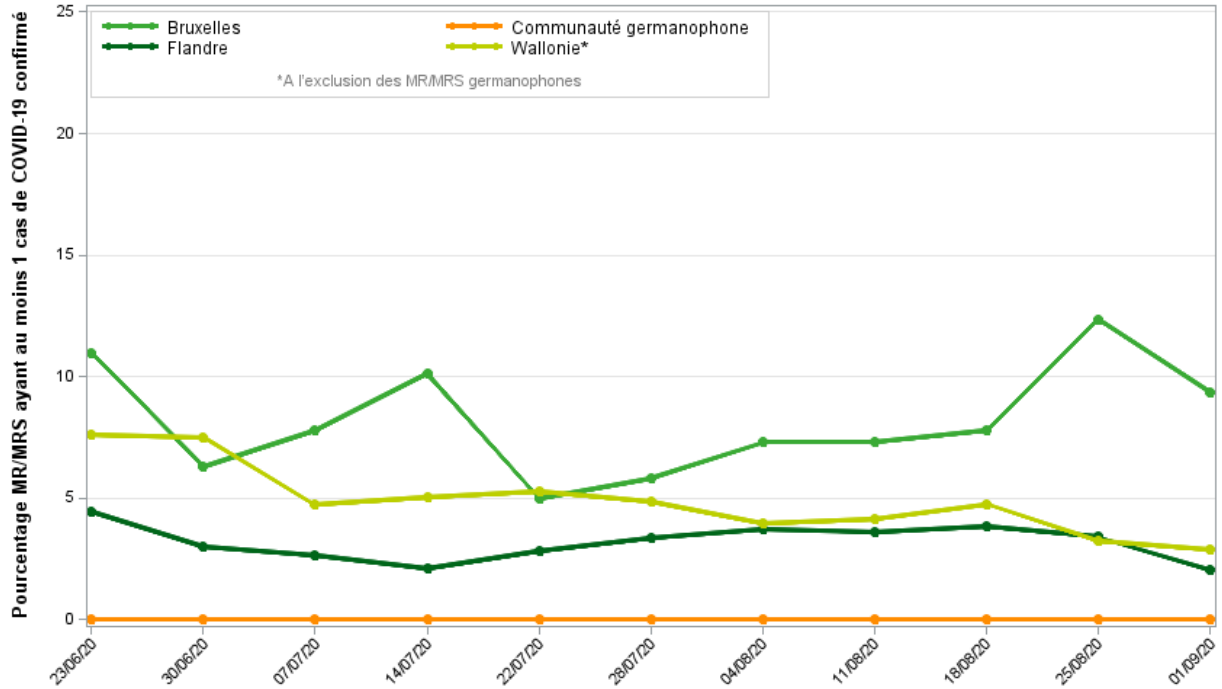


Figure 11b: Pourcentage de MR/MRS avec au moins deux cas COVID-19 confirmés le mardi

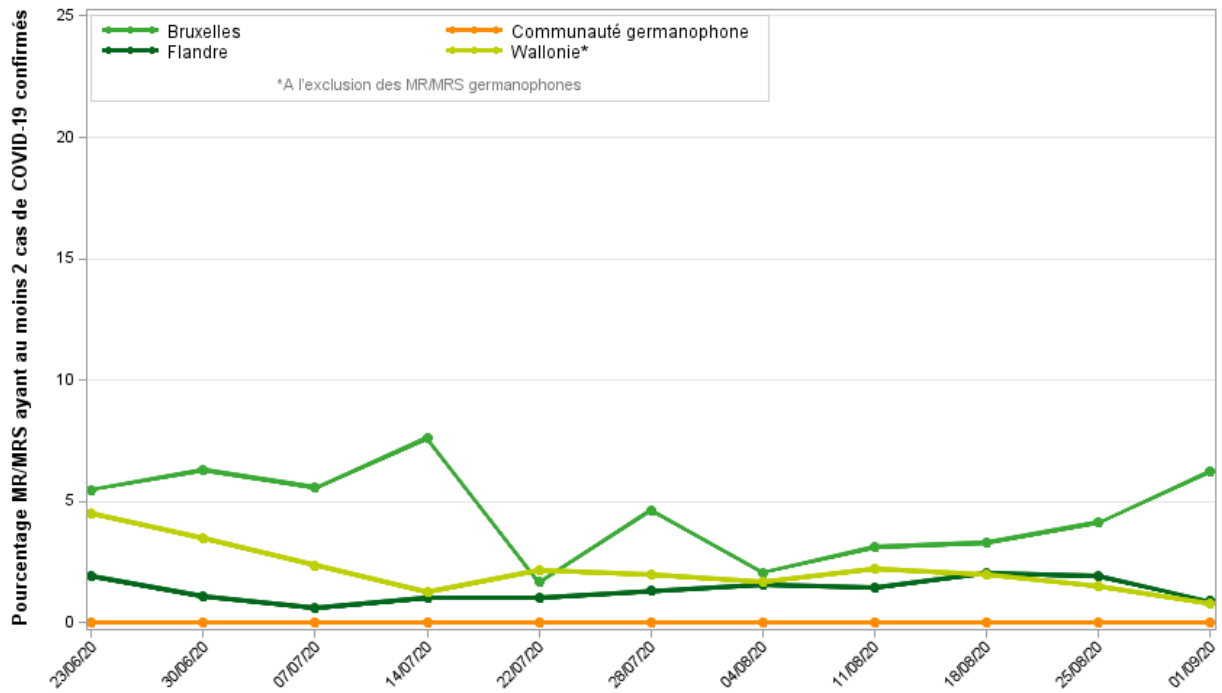
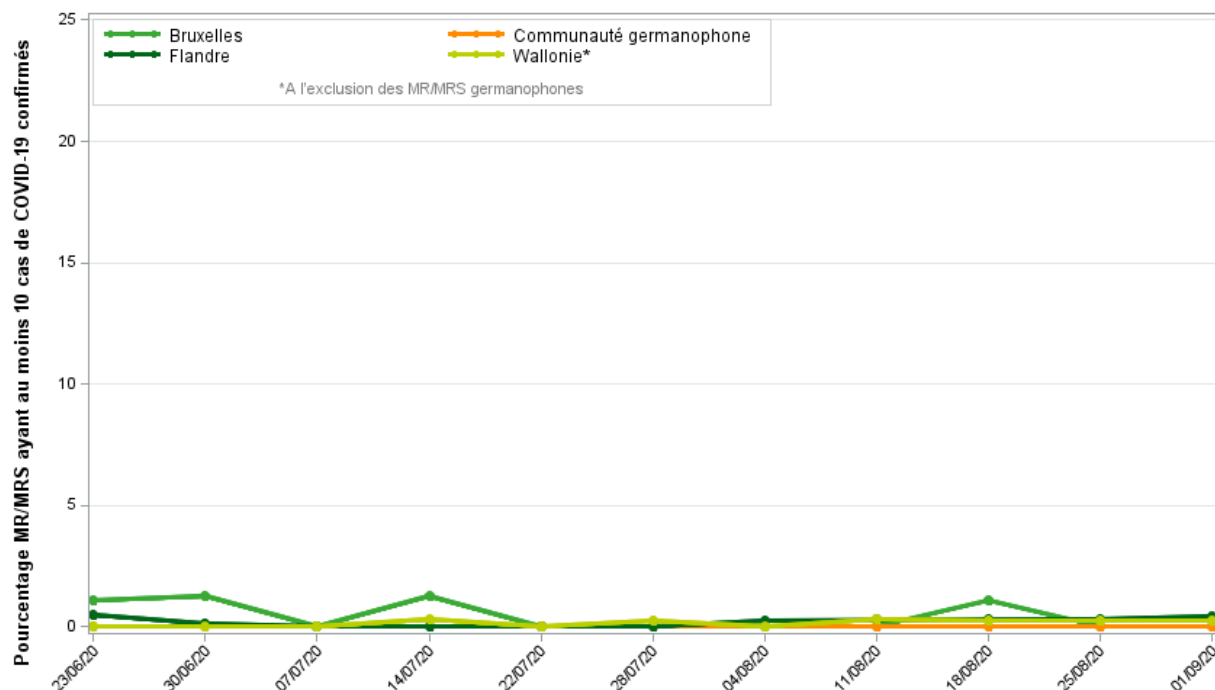


Figure 11c: Pourcentage de MR/MRS avec au moins dix cas COVID-19 confirmés le mardi



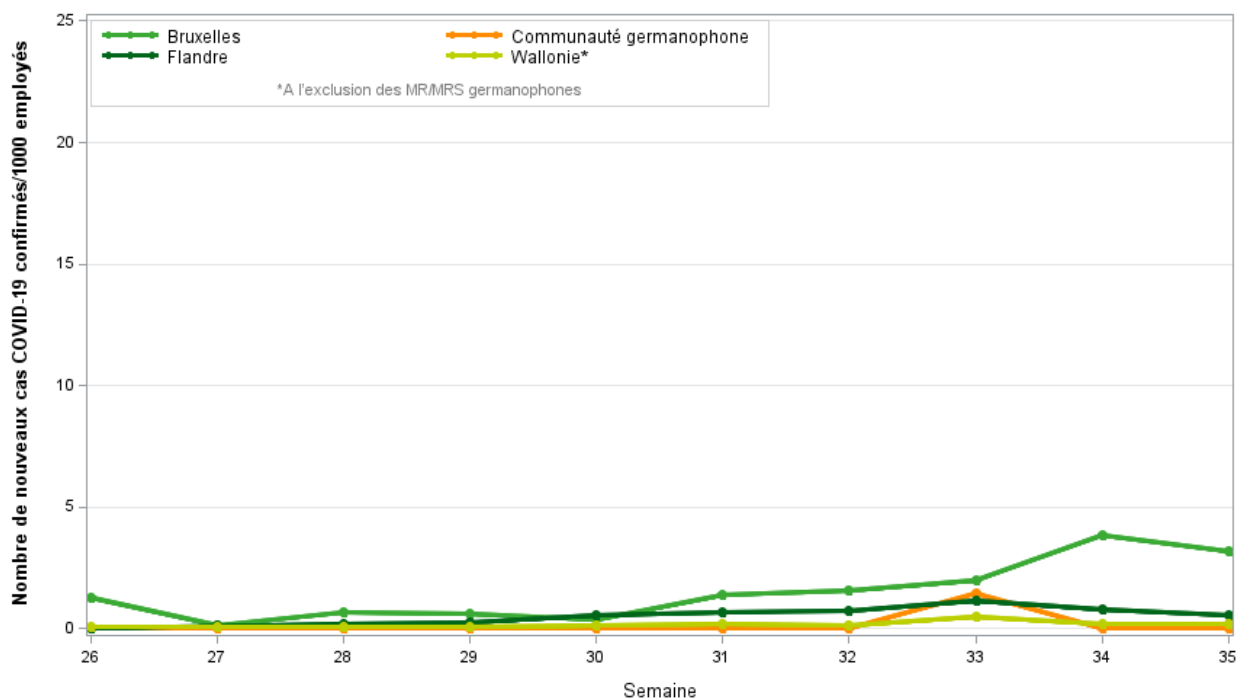
5.3. COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif.

Le graphique ci-dessous (figure 12) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de l'ensemble des MR/MRS pour lesquels des données ont été enregistrés au moins une fois au cours de la semaine en question.

Comme dans la population générale et parmi les résidents de MR/MRS, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 pour 1 000 employés reste stable dans toutes les communautés/régions jusqu'à la semaine 33 (12 – 18 août 2020). Pour la semaine 34, on observe une augmentation du nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés pour 1 000 employés dans la Région bruxelloise.

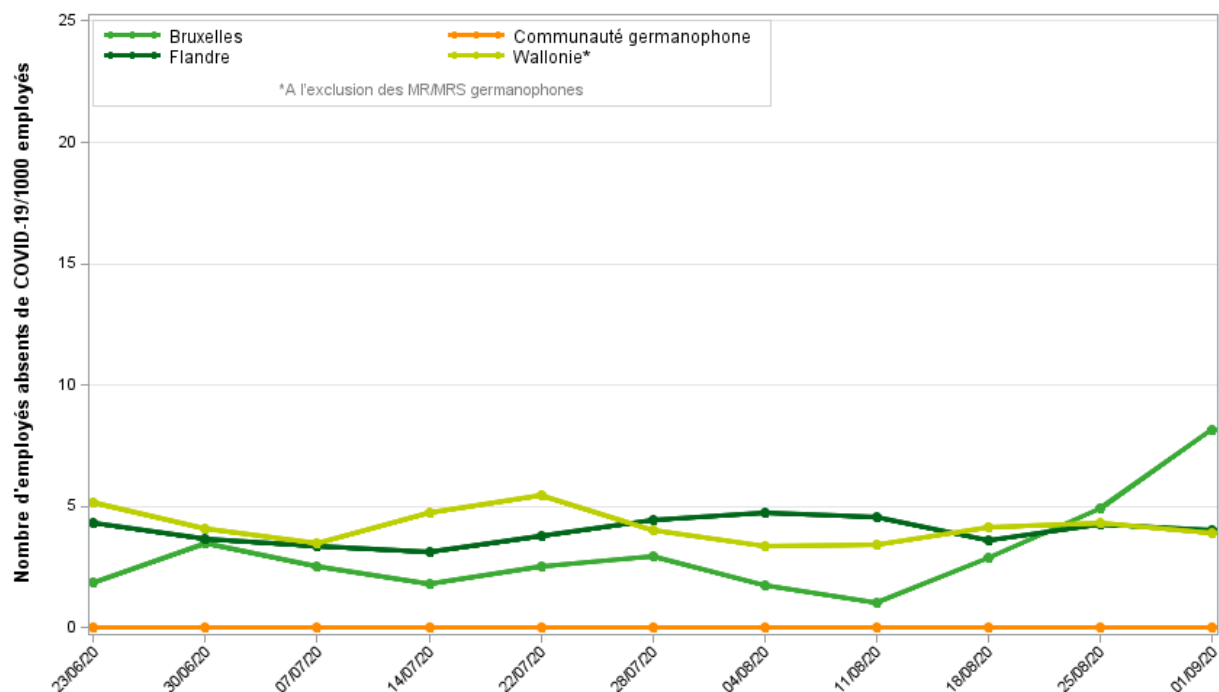
Figure 12: **Incidence par semaine** des cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel des MR/MRS belges pour 1 000 employés, par région/communauté, 24 juin – 1 septembre 2020



La figure 13 indique le nombre d’employés absents en raison d’une infection COVID-19 **possible ou confirmée**/1 000 employés. Étant donné que le nombre d’employés absents en raison d’une possible infection COVID-19 et le nombre d’employés absents en raison d’une infection confirmée COVID-19 affectent le fonctionnement de l’établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur base des données d’un jour fixe dans la semaine (le mardi), jour où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le nombre d’employés absents en raison d’une infection COVID-19 possible ou confirmée ne représente donc qu’une partie et est une sous-estimation de l’absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d’autres raisons, par exemple pour des maladies chroniques ou pour un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte. Pour la période intervenue, le nombre d’employés absents en raison d’une infection COVID-19 possible ou confirmée est resté stable.

Figure 13: Prévalence du nombre de personnel absent dû à une **infection possible ou confirmée** par le COVID-19 dans les MR/MRS belges pour 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 23 juin – 1 septembre 2020.



5.4. DÉCÈS COVID-19

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès. La figure 9 présente la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS survenus en MR/MRS ou à l'hôpital. Sont présentés ici les décès parmi les résidents des MR/MRS ayant une infection COVID-19 possible ou confirmée afin de rester cohérent avec les autres rapports et de suivre la tendance au cours du temps.

Figure 14: Décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), 22 juin – 30 août 2020

Figure 14a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

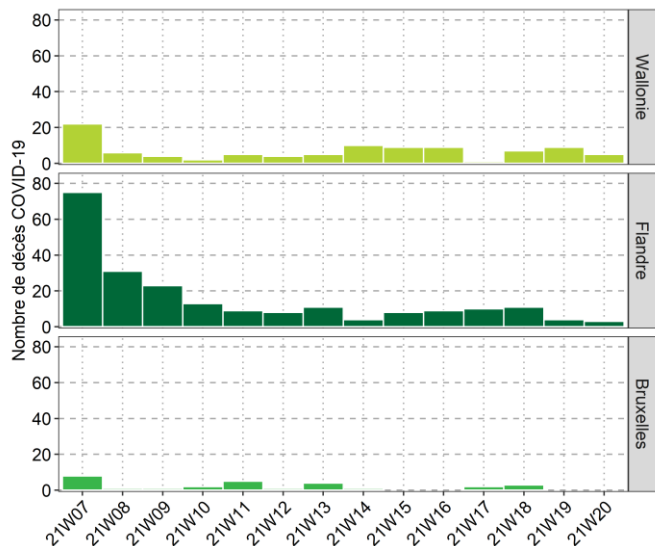


Figure 14b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

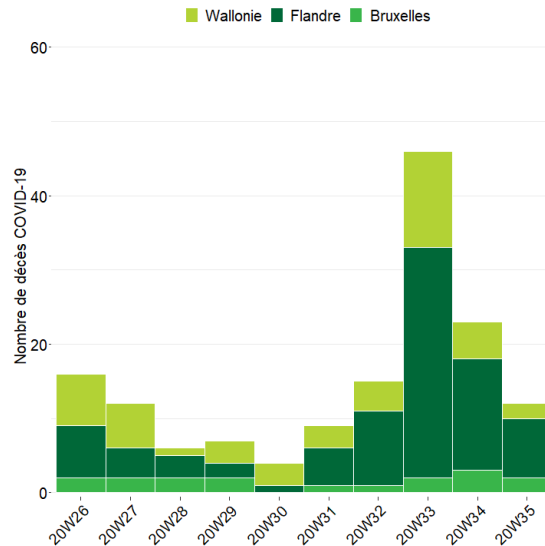


Figure 14c: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par semaine et par région

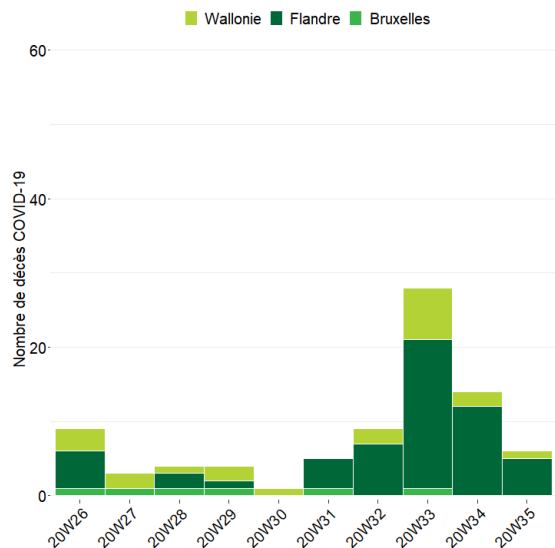
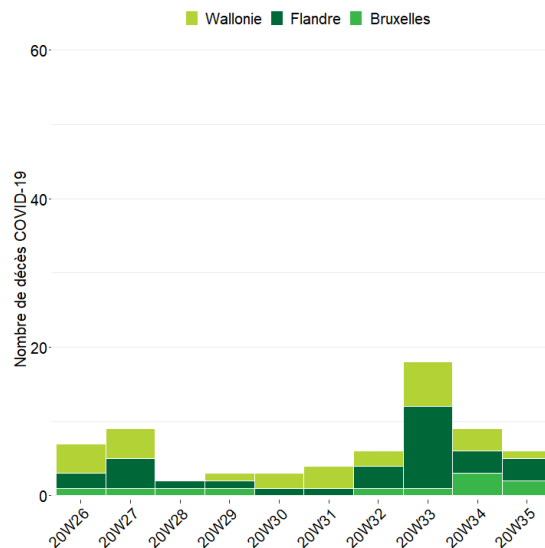


Figure 14d: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par semaine et par région



6. Résultats de la deuxième vague (depuis 31 août 2020 jusqu'à 14 février 2021 inclus)

Après observation d'une augmentation significative et soutenue du nombre de cas COVID-19, le 31 août 2020 a été considéré comme la date de début de la deuxième vague. Depuis le 1 juillet 2020, il a été demandé aux MR/MRS de communiquer les données au moins une fois par semaine (le mardi), sauf pour une notification de changement d'une ou plusieurs variables (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. Dès lors, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 7 et figure 15) sont estimés sur base d'un jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le rapport tient compte des changements au niveau de la collecte des données et également des changements au niveau de la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

6.1. PARTICIPATION

Le taux de participation médian (participation au moins une fois par semaine) au cours de la deuxième vague était de 97% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu à la semaine 50 (9 – 15 décembre 2020) (97%) et le plus faible à la semaine 35 (26 août – 1 septembre 2020) (90 %).

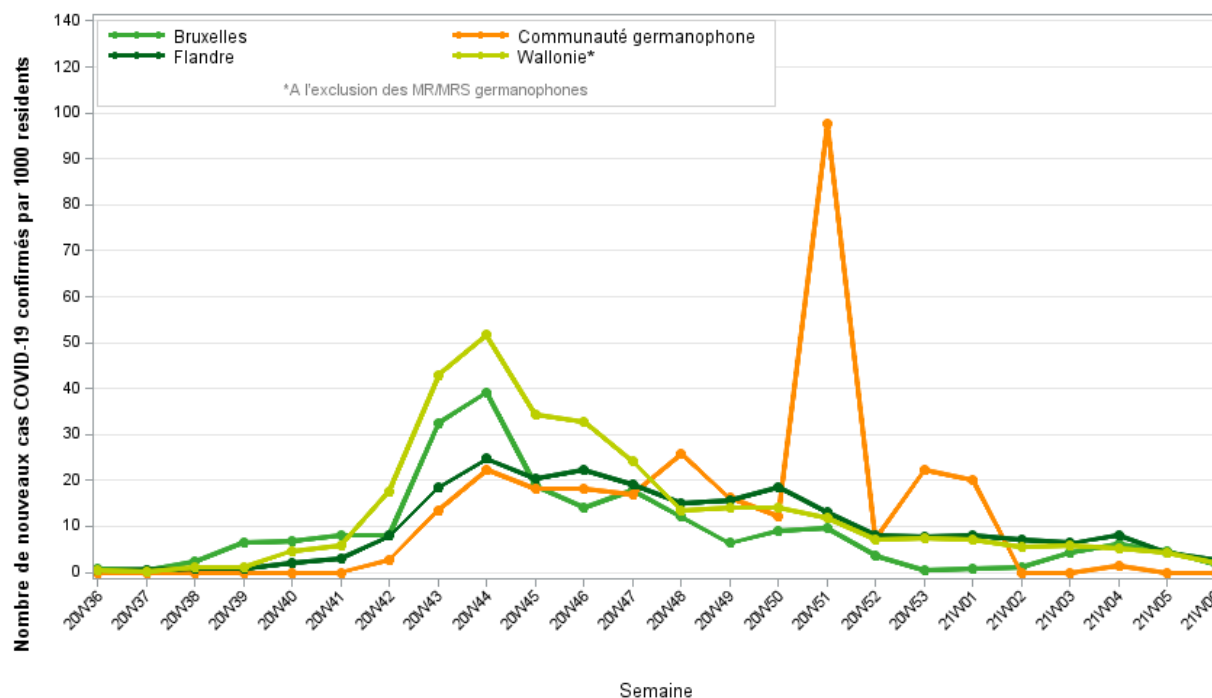
6.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Depuis le 31 août, le nombre total de cas COVID-19 **confirmés** (prévalence) dans les MR/MRS le mardi était le plus élevé le 10 novembre 2020 en Wallonie (119/1 000). A Bruxelles, en Flandre et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 3 novembre 2020 (61/1 000), le 17 novembre 2020 (59/1 000) et le 22 décembre (122/1 000).

Le graphique ci-dessous (figure 9) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS pour lesquels des données ont été enregistré au moins une fois au cours de la semaine considérée.

Le nombre de nouveaux cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS était le plus élevé au cours de la semaine 44 (28/10 – 3/11 2020) en Flandre (25/1 000), en Wallonie (52/1 000) et à Bruxelles (39/1 000). Dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint au cours de la semaine 51 (16/12 – 22/12 2020) (98/1 000). Au cours de la semaine 6 (10/02 – 16/02 2021), le nombre de nouveaux cas COVID-19 **confirmés** en MR/MRS était de 2,8/1 000 résidents en Flandre, de 2,1/1 000 résidents en Wallonie, de 1,7/1 000 résidents à Bruxelles et de 0,0/1 000 résidents en Communauté germanophone.

Figure 15: Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 2 septembre 2020 – 16 février 2021



Entre le 31 août 2020 et le 14 février 2021 inclus, 84% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID-19 **confirmé**. Une prévalence d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 73% et 49% des MR/MRS.

Le tableau 7 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés à partir du 31 août 2020 jusqu'au 14 février 2021 inclus par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas possibles et confirmés de COVID-19 à partir du 31 août 2020 jusqu'au 14 février 2021 inclus.

Tableau 7: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés ou possibles et confirmés de COVID-19, 31 août 2020 – 14 février 2021

Région/communauté	% MR/MRS au moins un cas		% MR/MRS au moins deux cas		% MR/MRS au moins dix cas	
	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé
Bruxelles (N=148)	89	84	77	72	42	38
Communauté germanophone (N=8)	100	75	75	63	63	50
Flandre (N=815)	95	81	88	68	53	46
Wallonie (N=573)	93	90	87	80	60	55

Les graphiques ci-dessous (Figure 16) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux et dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période 31 août 2020 – 16 février 2021 (le mardi). Le pourcentage de MRS signalant au moins un cas, au moins deux cas ou au moins dix cas COVID-19 confirmés est resté stable pendant cette période.

Figure 16: Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 1 septembre 2020 – 16 février 2021

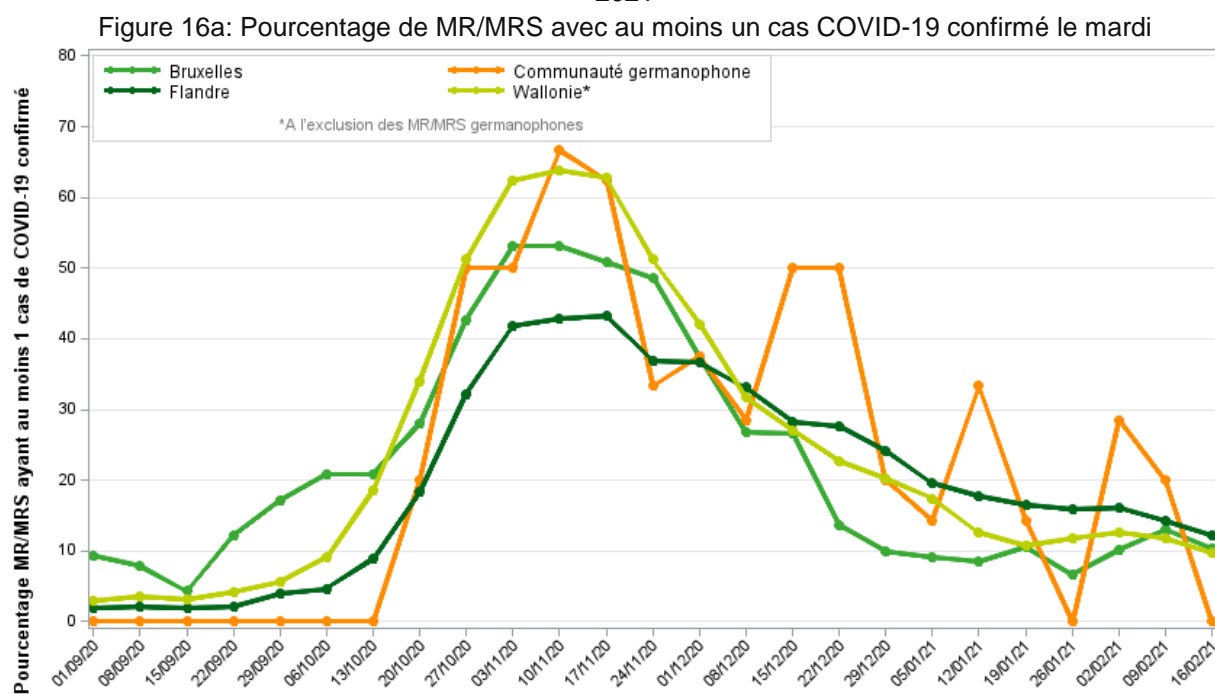


Figure 16b: Pourcentage de MR/MRS avec au moins deux cas COVID-19 confirmés le mardi

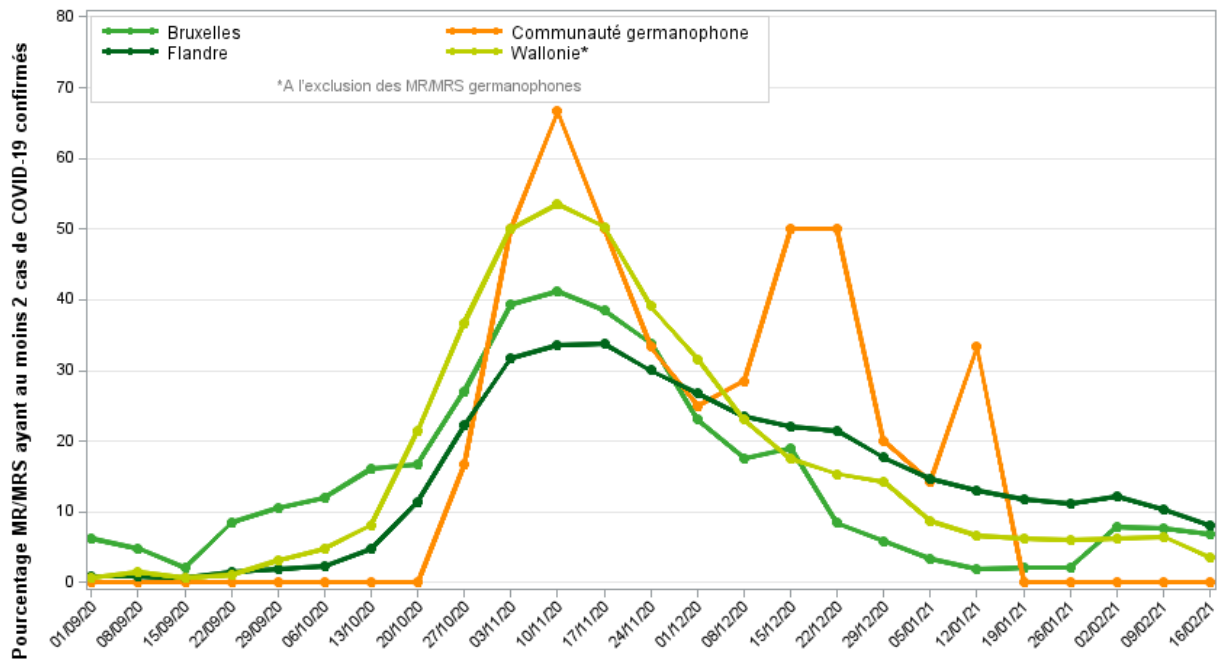
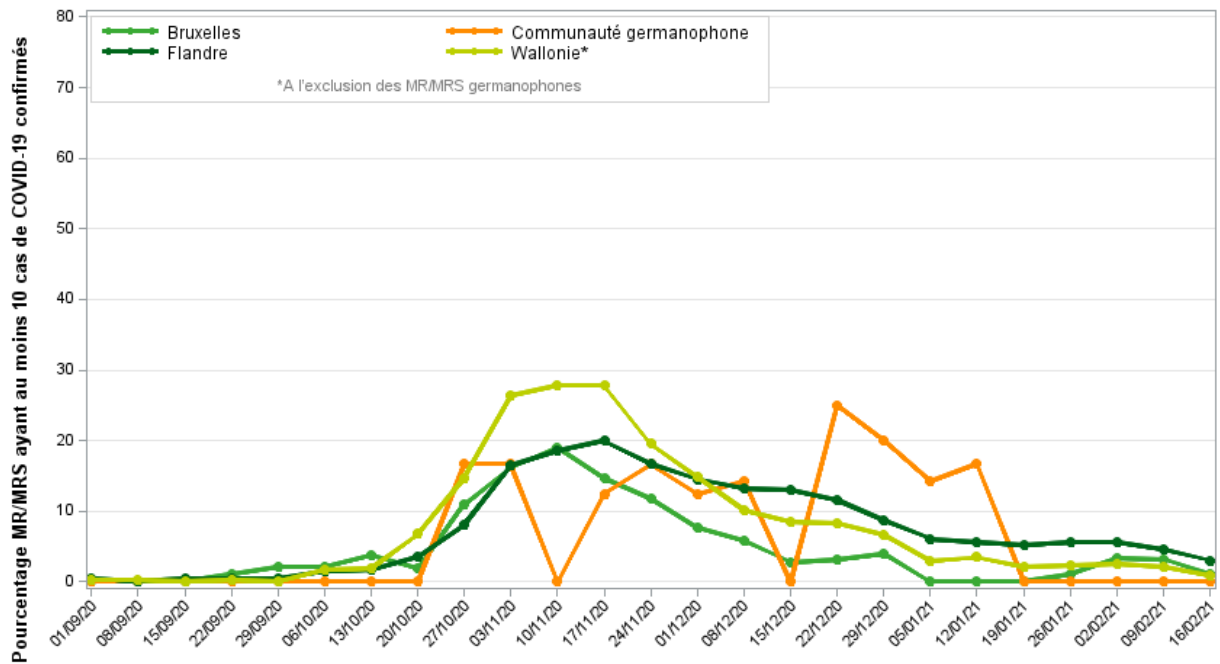


Figure 16c: Pourcentage de MR/MRS avec au moins dix cas COVID-19 confirmés le mardi



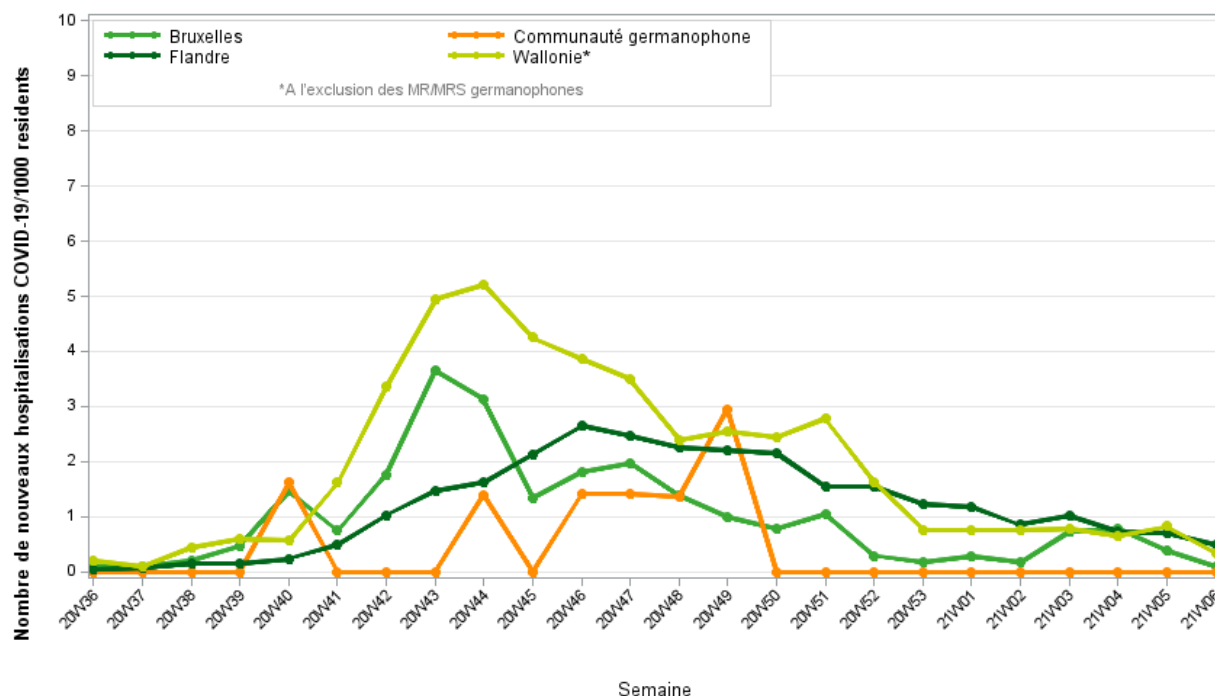
6.3. HOSPITALISATION DES RÉSIDENTS EN RAISON DU COVID-19

Le graphique ci-dessous (figure 17) montre l'incidence du nombre d'hospitalisations des résidents des MR/MRS en raison d'une infection au COVID-19 (**possible et confirmée**). Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine considérée. L'incidence est exprimée par semaine (du mercredi au mardi) pour 1 000 résidents et par région/communauté. Cela signifie que la somme du nombre de nouvelles hospitalisations est indiquée sur le graphique une fois par semaine.

Etant donné que les hospitalisations dues à une infection possible ou confirmée au COVID-19 peuvent affecter le fonctionnement des MR/MRS et la charge des hôpitaux, ces données sont présentées ensemble sur le graphique. Les cas possibles de COVID-19 peuvent également devenir des infections confirmées après admission à l'hôpital (informations que nous ne collectons pas dans cette surveillance).

Le nombre de nouvelles hospitalisations de résidents de MR /MRS pour COVID-19 (possibles et confirmés) était le plus élevé au cours de la semaine 43 (de 21/10 au 27/10 2020) à Bruxelles (3,7/1 000). En Wallonie, en Flandre et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement au cours de la semaine 44 (5,2/1 000), semaine 46 (2,6/ 1 000) et semaine 49 (3,0/ 1 000).

Figure 17: Incidence des hospitalisations en raison du COVID-19 (possibles et confirmées) dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par semaine, et par région/communauté, 1 septembre 2020 – 16 février 2021



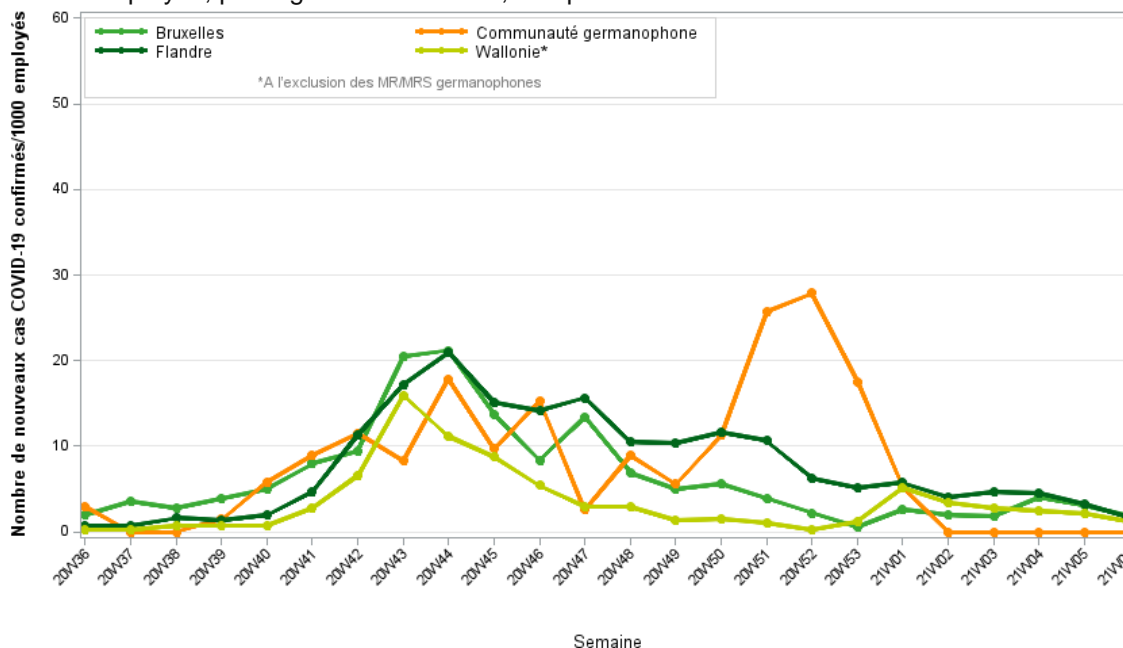
6.4. COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif.

Le graphique ci-dessous (figure 18) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de l'ensemble des MR/MRS pour lesquels des données ont été enregistrés au moins une fois au cours de la semaine en question.

Le nombre de cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel était le plus élevé au cours de la semaine 43 (de 21/10 au 27/10 2020) en Flandre, et au cours de la semaine 44 en Wallonie et à Bruxelles. Dans les MR/MRS germanophones, le nombre de cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel était le plus élevé au cours de la semaine 52 (de 23/12 au 29/12 2020).

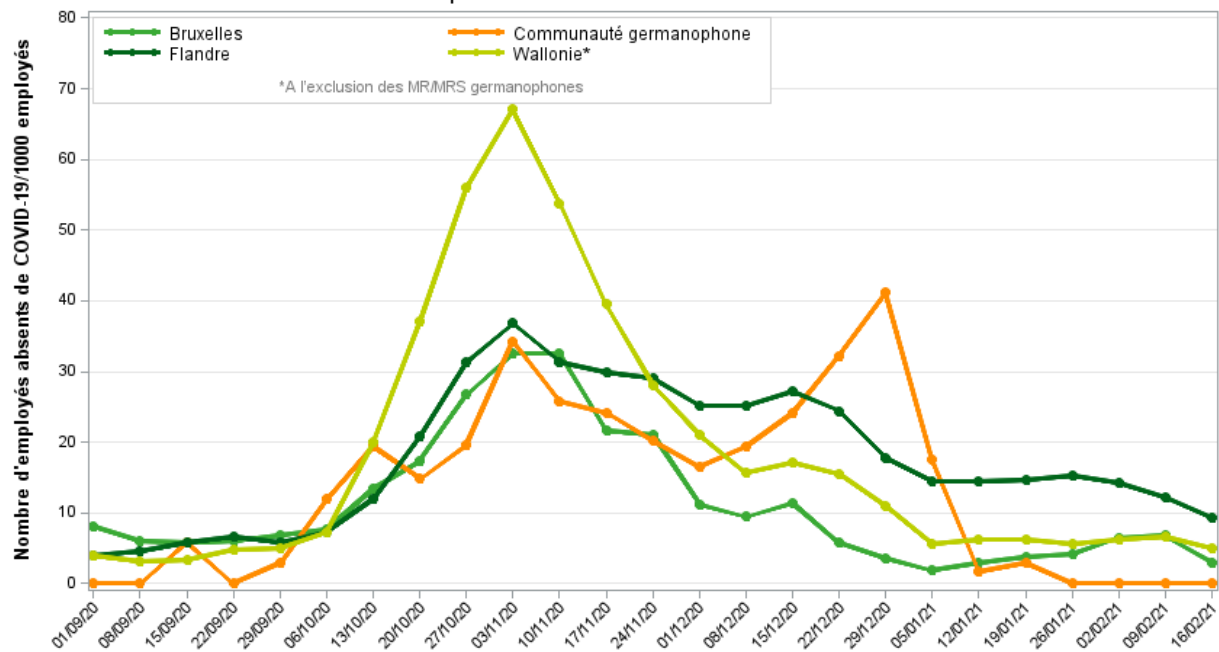
Figure 18: **Incidence par semaine** des cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel des MR/MRS belges pour 1 000 employés, par région/communauté, 2 septembre 2020 – 16 février 2021



La figure 19 indique le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 **possible ou confirmée**/1 000 employés. Étant donné que le nombre d'employés absents en raison d'une possible infection COVID-19 et le nombre d'employés absents en raison d'une infection confirmée COVID-19 affectent le fonctionnement de l'établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur base des données d'un jour fixe dans la semaine (le mardi), jour où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée ne représente donc qu'une partie et est une sous-estimation de l'absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons ne sont pas pris en compte.

Figure 19: Prévalence du nombre de personnel absent dû à une **infection possible ou confirmée** par le COVID-19 dans les MR/MRS belges pour 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 1 septembre 2020 – 16 février 2021.



6.5. DÉCÈS COVID-19

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès. La figure 20 présente la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS survenus en MR/MRS ou à l'hôpital. Sont présentés ici les décès parmi les résidents des MR/MRS ayant une infection COVID-19 possible ou confirmée afin de rester cohérent avec les autres rapports et de suivre la tendance au cours du temps.

Figure 20: Décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), 31 août 2020 – 14 février 2021

Figure 20a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

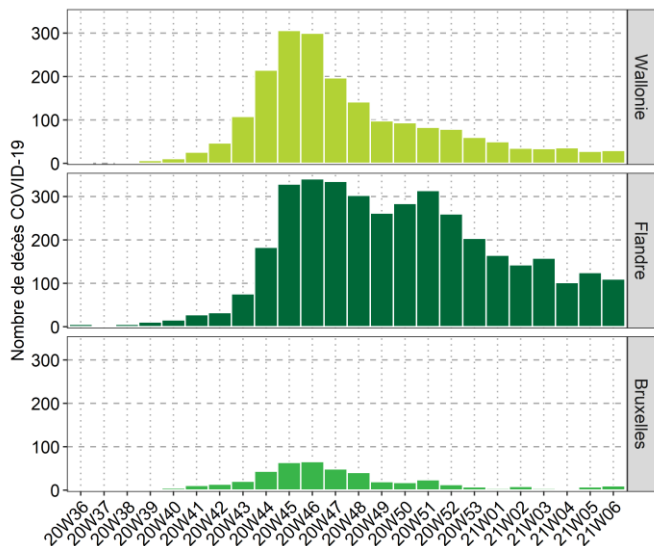


Figure 20b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

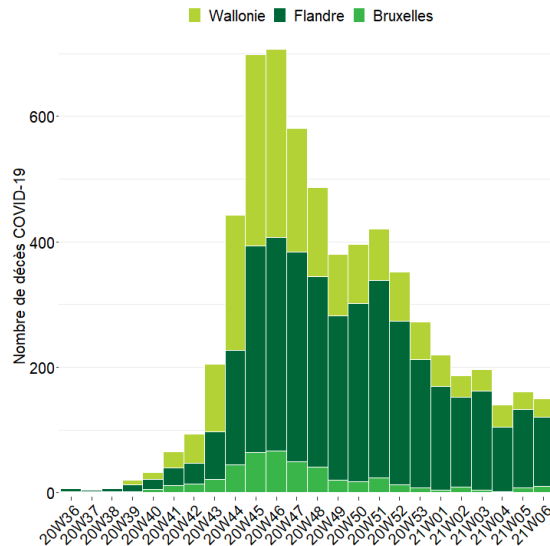


Figure 20c : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par semaine et par région

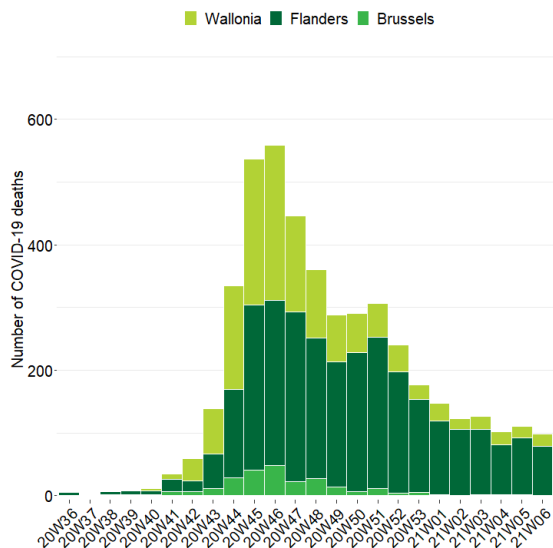
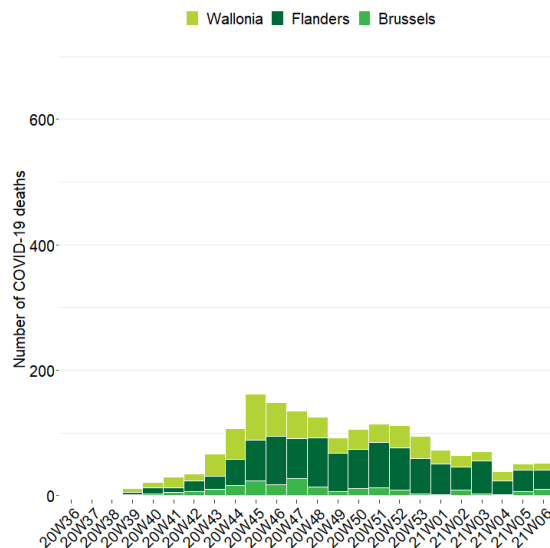


Figure 20d: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par semaine et par région



7. Remerciements

Nous voudrions remercier le personnel des MR/MRS de leurs efforts permanents pour procéder correctement aux enregistrements, permettant ainsi un suivi conséquent de la situation du COVID-19 dans les MR et les MRS. Nous remercions également les communautés et les régions de leur collaboration constructive et pour le partage de ces données indispensables.